



VISION:

A city that inspires

MISSION:

Working together to enhance the quality of life for all residents

VALUES:

Sustainability,
Inclusivity, Innovation,
Accountability,
Excellence, Bilingualism

LICENSED MECHANIC – TWO (2) POSITIONS

Codiac Transpo – Job # P1326

CLOSING DATE: NOON – APRIL 15, 2025

JOB SUMMARY:

This position reports to the Supervisor, Fleet and Infrastructure.

This position is responsible to trouble-shoot, repair, and maintain urban transit buses and related equipment

APPLYING FOR THIS POSITION:

The City of Moncton is an equal opportunity employer. Applicants must submit their application through an online system that can be found at www.moncton.ca/careers. We thank all applicants for their interest; however, only those invited for interviews will be contacted.

For more information, please contact the Human Resources Department at 506-877-7707 or visit moncton.ca/careers for information on the hiring and application process at the City of Moncton.

WORKING AT THE CITY OF MONCTON:

Moncton is a vibrant and culturally rich community. It is the first officially bilingual city in Canada, as well as one of the best places in Canada to do business. Moncton is also known as the economic, sports, tourism and entertainment hub of Atlantic Canada. City of Moncton employees strive to maintain the city's reputation as one of the best places in Canada to live, study, work and play.

This position is a unionized position.

The City of Moncton offers an attractive salary and benefits package in accordance to the Amalgamated Transit Union Local 1290 Collective Agreement.

[ATU Collective Agreement](#)
[City of Moncton Salary and Wage Scale](#)

EDUCATION:

- High School graduate or equivalency.
- Must have a Certificate of Qualification in Truck & Transport (T&T) Mechanic issued by the New Brunswick Department of Labour.

EXPERIENCE:

- Must have a minimum of five (5) years experience as a mechanic on diesel powered buses and related equipment and/or vehicles.
- Training and experience in troubleshooting, maintaining and repairing highway or city buses would be a definite asset.
- Must have experience rebuilding Diesel engines, fully and partial, preferably with Cummins.
- Must have welding experience.
- Must have experience working on differentials, drivelines, electrical, air conditioning, HVAC, etc...

LANGUAGE:

- English essential. The ability to communicate in French is an asset, but not a requirement.

KNOWLEDGE, SKILLS AND ABILITIES:

- Must be able to write neat, accurate and concise reports.
- Must be knowledgeable of the New Brunswick Occupational Health and Safety Act.
- Must be certified in Workplace Hazardous Materials Information Systems (WHMIS) within the probationary period
- Basic computer knowledge is a requirement.
- Will be required to learn to input and manipulate data on the Fleet Maintenance System.
- Diagnostic analysis of vehicles, engines, and equipment is required.

CONTACT:

Work requires contact with co-workers within the mechanical garage, service, drivers, office and occasionally employees of other Departments of the City.

SUPERVISION:

- This position normally works under direct supervision; however, the employee will be required to make decisions relevant to their work. Errors in the work could result in unsafe equipment and physical and financial loss to the City of Moncton or its partners.
- Not a supervisory position, but there may be a requirement to oversee apprentices or students.

CONDITIONS OF WORK:

- Work requires a moderate level of concentration continuously, peaking at times, and a high level of mental-sensory co-ordination. Work also requires moderate to considerable physical effort. Fair to poor working environment with at least one, and usually several disagreeable conditions. Work hazards are moderate. May require on or off site in inclement weather conditions as required.
- Must be physically able to perform the duties assigned.
- The hours of work are in accordance to the ATU Local 1290 Collective Agreement. This position is based on a forty (40) hour workweek; however, overtime may be required occasionally.
- Will be required to work 3:00 p.m. to 12:00 a.m. shifts - Monday to Friday and be on-call when required (usually one weekend per month).
- The urban public transit industry is a rapidly growing industry. New technologies are commonplace. Candidates must be willing to undergo training and/or retraining on new or existing technologies, these include alternative powered vehicles and wheelchair accessible.



VISION :

Une ville inspirante

MISSION :

Collaborer pour améliorer la qualité de vie de tous les citoyens.

VALEURS

FONDAMENTALES :

Durabilité, Inclusivité,
Innovation,
Responsabilisation,
Excellence, Bilinguisme

MÉCANICIEN BREVETÉ/MÉCANICIENNE BREVETÉE – DEUX (2) POSTES

Codiac Transpo – Numéro du poste P1326

DATE LIMITE POUR POSTULER : LE 15 AVRIL 2025 À MIDI

RÉSUMÉ DES FONCTIONS :

Le ou la titulaire de ce poste relève du superviseur, véhicules et infrastructures.

Il ou elle est responsable de la résolution de problèmes, de la réparation et de l'entretien des autobus de transport en commun et de l'équipement connexe.

POUR POSTULER :

La Ville de Moncton est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Veuillez soumettre votre candidature par l'intermédiaire du système en ligne qui se trouve à l'adresse suivante : www.moncton.ca/fr/emplois.

La Ville de Moncton remercie tous les candidats et toutes les candidates de leur intérêt; cependant, elle ne communiquera qu'avec les personnes choisies pour une entrevue.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le processus d'embauche et sur la démarche pour poser sa candidature, veuillez communiquer avec les Ressources humaines au 506-877-7707 ou consultez la page suivante : www.moncton.ca/fr/emplois.

TRAVAILLER À LA VILLE DE MONCTON :

Moncton est une collectivité dynamique et culturellement riche. Elle est la première ville officiellement bilingue au Canada et l'un des meilleurs endroits au pays où faire des affaires. Moncton est aussi connue comme la plaque tournante du Canada atlantique en ce qui a trait à l'économie, aux sports, au tourisme et aux divertissements. Le personnel de la Ville de Moncton s'efforce de conserver la réputation de la ville comme l'un des meilleurs endroits au Canada où il fait bon vivre, étudier, travailler et se divertir.

Il s'agit d'un poste syndiqué.

La Ville offre un régime d'avantages sociaux et un salaire attrayant conformes à la convention collective de la section locale 1290 du Syndicat uni du transport.

Convention collective

Salaires et échelles salariales des employés de la Ville de Moncton

SCOLARITÉ :

- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.
- Certificat de compétence de mécanicien(ne) de camions et de véhicules de transport délivré par le ministère du Travail du Nouveau-Brunswick.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE :

- Au moins cinq (5) ans d'expérience à titre de mécanicien(ne) d'autobus à moteur diesel et d'équipement ou de véhicules connexes.
- Une formation et une expérience en résolution de problèmes, en entretien et en réparation d'autobus urbains ou de longue distance sont considérées comme un atout.
- Expérience en reconstruction complète ou partielle de moteurs diesel, idéalement avec des moteurs Cummins Diesel.
- Expérience en soudure.
- Expérience de travail sur différentiel, arbre de transmission, système électrique, air climatisé, chauffage, ventilation et climatisation, entre autres.

COMPÉTENCES LINGUISTIQUES :

- La connaissance de l'anglais est essentielle. La capacité de communiquer en français est considérée comme un atout, mais n'est pas obligatoire.

CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET CAPACITÉS :

- Capacité à rédiger des rapports clairs, précis et concis.
- Connaissance de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* du Nouveau-Brunswick.
- Volonté d'obtenir un certificat de formation sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) au cours de la période probatoire.
- Connaissances de base en informatique.
- Volonté d'apprendre à entrer et à manipuler les données dans le système d'entretien des véhicules.
- Expérience en analyse diagnostique des véhicules, des moteurs et de l'équipement.

RELATIONS :

Il faut communiquer avec ses collègues du garage, le personnel d'entretien, les chauffeurs, le personnel de bureau et parfois avec les membres du personnel d'autres bureaux de la Ville.

SUPERVISION :

- Le ou la titulaire du poste effectue ses tâches sous supervision directe, mais il ou elle pourrait être appelé(e) à prendre des décisions concernant son travail. Les erreurs peuvent compromettre la sécurité de l'équipement et entraîner des pertes financières pour la Ville ou ses partenaires.
- Il ne s'agit pas d'un poste de supervision, mais le ou la titulaire pourrait être appelé(e) à superviser le travail des apprenti(e)s ou des étudiant(e)s.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Le travail exige un degré modéré, parfois élevé, de concentration continue, un degré élevé de coordination mentale et sensorielle, ainsi qu'un degré modéré à élevé d'effort physique. L'environnement de travail est juste, mais peut être difficile. Le ou la titulaire du poste peut être exposé(e) à plusieurs conditions défavorables et à un degré modéré de risques liés au travail. Il ou elle pourrait être appelé(e) à travailler sur site ou hors site dans des conditions météorologiques défavorables, au besoin.
- Il faut être physiquement apte à exercer toutes les fonctions du poste.
- L'horaire de travail est conforme à la convention collective de la section locale 1290 du Syndicat uni du transport et prévoit une semaine de quarante (40) heures. Le ou la titulaire du poste pourrait toutefois être appelé(e) à faire des heures supplémentaires.
- L'horaire de travail prévoit des quarts de 15 h à minuit du lundi au vendredi. Au besoin, le ou la titulaire du poste devra travailler sur appel (habituellement une fin de semaine par mois).
- Le transport en commun urbain est une industrie en plein essor. De nouvelles technologies font souvent leur apparition. Le ou la titulaire du poste doit être disposé(e) à suivre de la formation sur les technologies nouvelles ou existantes, dont les véhicules à propulsion alternative et les véhicules accessibles aux fauteuils roulants.